



# Faites-vous récompenser

## Doublez vos revenus

### Adhérez à moitié prix\*

Jusqu'au 31 décembre

## Il est payant de partager le mieux-être

Démarrez une entreprise de mieux-être avec nous et **méritez des Commissions doubles** dès maintenant et jusqu'au 31 décembre (jusqu'à 1 000 \$ par mois) en partageant vos produits Shaklee préférés. **Adhérez maintenant pour la modique somme de 25 \$ (à moitié prix)\*\*.**

## Pourquoi faire du mieux-être votre entreprise?



### OBJECTIF

Aidez à transmettre le véritable mieux-être dans le monde avec votre passion et créez un véritable impact.



### FLEXIBILITÉ

Vous êtes le patron. Travaillez quand et où vous voulez à partir de n'importe quel appareil.



### REVENU

Faites-vous rémunérer chaque jour<sup>†</sup> et profitez de rabais pour vos produits préférés. **(De plus, méritez des commissions doubles jusqu'au 31 décembre\*\*!)**

## Le meilleur moyen de démarrer

### Trousse Défi Prouvez-le + Trousse Démarrage d'Entreprise

Démarrez avec la Trousse Défi Prouvez-le – notre régime nutritionnel le plus populaire. Les produits dans la Trousse Défi Prouvez-le peuvent vous aider à repartir votre système, démarrer votre perte de poids et vous sentir en meilleure santé et plus énergique en 30 jours – c'est garanti.



#### \*Règlements de l'offre

1. Cette offre de Démarrage avec Commissions doubles et 50 % de rabais pour votre Trousse Démarrage d'Entreprise est valide au Canada et aux États-Unis du vendredi 24 septembre 2021, à minuit et une HE au vendredi 31 décembre 2021, à 23 h 59 HE.
2. Valide pour les nouveaux distributeurs qui adhèrent à Shaklee avec une Trousse Démarrage d'Entreprise entre le 24 septembre 2021 et le 31 décembre 2021. Ceci inclut les invités ou membres qui se surclassent distributeurs pendant cette période promotionnelle.
3. Shaklee réduira le prix standard de 49,95 \$ de la Trousse Démarrage d'Entreprise à 25 \$ pour toutes les commandes qui incluent la trousse.
4. Commissions doubles: Les nouveaux distributeurs seront admissibles pour mériter des Commissions doubles pour les revenus payés directement par Shaklee pendant la période promotionnelle du 24 septembre 2021 au 31 décembre 2021.
  - a. Le nouveau distributeur gagnera des Commissions doubles pendant la période promotionnelle, jusqu'à un maximum de 1 000 \$ en Commissions doubles par mois.
  - b. Par exemple, si vous méritez 1 000 \$ en revenus Shaklee totaux pendant un mois de la période promotionnelle (incluant les bonis/commissions, différence de prix, Établir la cadence ainsi que bonis Prouvez-le et bonis Club Étoile), Shaklee doublera vos revenus pour vous remettre 2 000 \$.
  - c. Les bonis 21 K\$ en 2021 seront exclus des Commissions doubles.
5. Versements des Commissions doubles: les Commissions doubles seront versées individuellement de vos bonis mensuels réguliers.
  - a. Vos versements de commissions mensuelles seront émis vers le 15<sup>e</sup> jour du mois suivant la clôture du mois de VP.
  - b. Le versement des Commissions doubles sera émis le ou vers le 25<sup>e</sup> jour du mois suivant la clôture du mois de VP.
    - i. Par exemple, les Commissions doubles méritées pour le mois de VP d'octobre seront versées le ou vers le 25 novembre lorsque vous êtes inscrit au dépôt direct. Si vous n'êtes pas inscrit au dépôt direct, les Commissions doubles seront ajoutées à votre chèque le prochain mois de VP.
    - ii. Tous les bonis Club Étoile et les bonis Prouvez-le mérités dans la période promotionnelle seront aussi doublés. Les bonis Club Étoile et les bonis Prouvez-le standard seront payés chaque jour comme d'habitude et tout montant correspondant sera inclus au versement des Commissions doubles le ou vers le 25<sup>e</sup> jour du mois suivant la clôture du mois de VP.
6. Les commandes admissibles doivent être passées en ligne. Les commandes passées à la Centrale d'appels ne s'appliquent pas.
7. Shaklee se réserve le droit de changer ou annuler cette offre en tout temps.

<sup>†</sup>Voir l'énoncé des revenus moyens annuels à <https://events.shaklee.com/average-incomes/#français> pour tous les résultats des revenus moyens.

<sup>#</sup>Pour les informations sur les incitatifs, voir le Livret des incitatifs 2021-2022 à <https://images.shaklee.com/canada/incentives-booklet-fr.pdf>.

© 2021 Shaklee Canada Inc. Distribué par Shaklee Canada Inc., Oakville, ON L6L 0C4. (Rév. 10/21)

Shaklee®